



GYMNASTIQUE  
ARTISTIQUE  
FEMININE

Code scolaire

Championnat OPEN

édition 2014/2015

F.S.W.B.E.

## Gymnastique Artistique Féminine

### Libres championnat Open

#### Avant-propos :

Lorsqu'une gymnaste souhaite participer aux compétitions de gymnastique organisées en communauté française de Belgique, elle se trouve devant des choix très diversifiés allant des imposés de division 5 aux exercices libres de division 1.

Si l'accès à la division 1 est réservé à quelques élites, le choix d'enchaînements libres est certainement le plus motivant.

Il existe, en province de Namur, un code de pointage permettant aux gymnastes de tous niveaux de participer à un championnat libre : le code féminin régional division 7 à 4.

Pourquoi ne pas partir de cet outil et l'adapter aux réalités du monde scolaire ?

#### Infos sur la Gym :

Le site de la Fédération Internationale : <http://www.fig-gymnastics.com>

Le site de la Fédération Européenne : <http://www.ueg-gymnastics.com>

Le site de la Fédération francophone de Gymnastique : <http://www.ffgym.be>

Un site intéressant sur la Gym et les techniques : <http://www.gymnet.org>

#### Remerciements :

Remerciements pour l'autorisation d'utilisation de documents appartenant à la Fédération francophone de Gymnastique et à la Province de Namur.



## Gymnastique Artistique Féminine

### Libres championnat Open

#### 1. Organisation pratique :

a) Ce championnat s'organise selon les modalités suivantes :

Il existe 3 catégories d'âge dans l'enseignement fondamental ainsi que dans l'enseignement secondaire.

Chaque gymnaste se présente dans sa catégorie d'âge.

Elle choisit son propre niveau de difficulté dans les possibilités ci-après.

Suivant le niveau présenté, un système de pondération sera appliqué.

L'accent est mis sur la correction de la présentation ainsi que sur la maîtrise de la difficulté.

Chaque élève choisit le niveau de difficulté approprié à ses capacités.

Niveau	Correspondance code	Contenu	Agrès	Pondération
Niveau 1	Division 4B	2 agrès	Sol et saut	X 0.70
Niveau 2	Division 4B	3 agrès	Sol, saut et barres ou poutre	X 0.75
Niveau 3	Division 4A	3 agrès	Sol, saut et barres ou poutre	X 0.80
Niveau 4	Division 3	3 agrès	Sol, saut et barres ou poutre	X 0.90
Niveau 5	Division 3	4 agrès	Sol, saut, barres et poutre	X1.00

b) Une équipe est constituée de 3 à 6 gymnastes.

En additionnant les 3 meilleurs totaux individuels pondérés, on obtient le total de l'équipe.

#### 3. Le règlement, le jugement :

cfr : codes de pointage « FfG division 3 » et « FfG division 4 ».

A commander au secrétariat FSWBE



Rue Muzet, 47  
5002 Saint-Servais